

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/670 /2024

Annaba le,

A

**Monsieur : HAMZA AISSA**

**Cité 30 lgts Sociale participatif BAT A BLOC 01 LOCALE N° 01 AIN ASSEL ET TAREF**

 **OBJET : Mise en demeure N° 03.**

**Projet : Travaux ODN Sidi Amar 162 Lot Cité Des Jasmins**

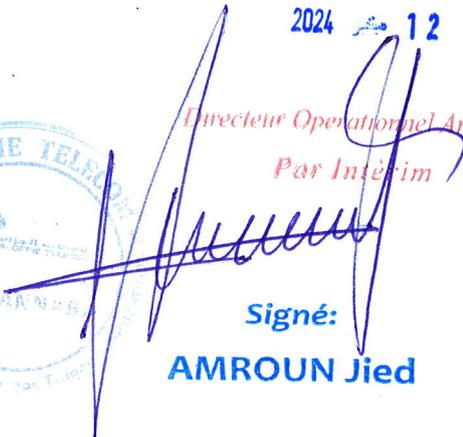
**Bon de commande N° : 153 du 27/06/2024 ODS N° : 201 du 27/06/2024**

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, confié à votre entreprise conformément aux termes des contrats à commande mentionnés ci-dessus, et malgré les précédentes mises en demeure, il m'a été rapporté que les travaux demeurent inachevés et que leur cadence reste très lente.

A cet effet, je vous mets en demeure, pour la troisième fois, de procéder à la livraison du chantier dans les plus brefs délais. À défaut, Algérie Télécom DOT ANNABA se réserve le droit de prendre des mesures administratives à l'encontre de votre entreprise, conformément aux dispositions contractuelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

2024  12  
*Directeur Opérationnel Annaba  
Par Intérim*  
  
**Signé:  
AMROUN Jied**